

Les informations pratiques



Secrétariat → M Albert Mutombo : 010 / 43 64 40

École maternelle : Sylvie Guillaume
direction.mat@ecoledeblocry.olln.be

École primaire : Sylvie Daveloose
direction.prim@ecoledeblocry.olln.be

Site : www.ecoledeblocry.be

Madame,
Monsieur,
Chers Parents,



Bienvenue à tous !

Nous espérons que vous avez passé d'agréables vacances.
Soyez assurés que toute l'équipe éducative met tout en œuvre pour que cette nouvelle année scolaire soit riche en découvertes et en nouveaux apprentissages pour votre (vos) enfant(s).

Voici les informations pratiques de cette nouvelle année scolaire :

L'équipe éducative

Pour cette année scolaire, l'encadrement des classes se présente comme suit :

École maternelle	
Accueil -M1	Mme Sophie Vanderborght Mme Isabelle Royer
M2 - M3	Mme Agnès Bovenisty Mmes Sandrine Carlier et Nathalie Schoonjans Mme Isabelle Dufrasne
Puéricultrice	Mme Christel Minet
Psychomotricien	Mr Laurent Steenis
Soutien	Mme Dominique Ilsbroux Justine Renard, Emilie Leenaerts

École primaire	
P1	Mme Typhanie Vanderlinck Mme Megan Carlier
P2	Mme Laura Coquette Mme Loriane Folie
P3	Mme Julie Resteigne Mme Marie Gillet
P4	Mme Géraldine Hermans Mme Corinne Verset
P5	Mme Marie Alonso Mme Katty Jacquemart
P6	Mme Ghislaine Brouette Mme Morgane Letertre

Philosophie et citoyenneté	Mme Anne Rigaux
Daspa (Classe passerelle)	Mme Malorie Stiénon
Soutien	Mme Chantal Deconninck Mme Célia Stuyts Mme Muriel Wullaert

Obligation scolaire

Dès la 3^{ème} maternelle, tous les enfants sont en obligation scolaire. Toute absence devra être justifiée par écrit. Merci de nous avvertir avant 9h en cas d'absence afin que nous puissions annuler l'éventuel repas commandé.

Mesures sanitaires

La sécurité de nos élèves et de notre personnel est primordiale. Une combinaison de mesures visent à garantir un environnement scolaire le plus sûr possible.

1. Si mon enfant est malade ?

Les enfants présentant des signes cliniques doivent rester à la maison.

Un enfant doit rester à domicile et ne peut pas fréquenter l'accueil ou les cours s'il est malade ou présente l'un des symptômes suivants:

- toux
- difficultés respiratoires
- rhume
- maux de gorge,
- fièvre,
- maux de tête, douleurs musculaires, douleurs thoraciques,
- perte d'odorat ou de goût
- diarrhée;
- une aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergies...).

2. Dans le cadre d'un traitement médical...

Par mesure de prudence, il ne sera administré à l'école aucun médicament, sans certificat médical daté et signé, mentionnant clairement :

- que l'enfant peut fréquenter l'école,
- le traitement exact à donner,
- le nom du médicament,
- la dose à administrer (quantité et manière),
- le moment de la journée,
- la durée du traitement.

Si la santé de votre enfant nécessite une prise en charge de besoins médicaux spécifiques, nous vous invitons à prendre contact avec la direction. Aucun enfant ne gèrera ses médicaments seul à l'école.

3. Hygiène des mains / hygiène sanitaire :

Tout au long de la journée, une attention sera portée à l'hygiène des mains.

4. Nettoyage :

Un nettoyage des différents locaux et sanitaires est effectué quotidiennement.

Les entrées et les sorties

À l'exception du secrétariat, l'accès aux locaux est strictement réservé au personnel éducatif et aux élèves. Merci de vous annoncer au secrétariat ou auprès de la direction pour toute demande.

Pour les enfants de l'école maternelle :

Dès 8h20, vos enfants seront accueillis dans la cour de récréation de l'école maternelle.

La semaine de la rentrée, les parents pourront exceptionnellement accompagner leur enfant en classe.

À la fin de la journée,

- vous attendrez vos enfants devant la grille de la cour maternelle,
- les enfants qui resteront seront pris en charge par les accueillantes de l'ISBW.

Pour les enfants de l'école primaire :

Seuls les enfants sont autorisés à entrer dans l'école. Ils seront accueillis par une accueillante et seront dirigés vers la cour où des adultes les prendront en charge.

Le jour de la rentrée, les parents pourront exceptionnellement accompagner leur enfant dans la cour.

À la fin de la journée :

- vous attendrez vos enfants dans la « Zone Parents » de la cour de récréation,
- les enfants qui resteront seront pris en charge par les accueillantes de l'ISBW.

Horaire des cours

- De 8h40 à 11h50 et de 13h30 à 15h30 pour les classes maternelles
- De 8h40 à 12h20 et de 13h35 à 15h30 pour les classes primaires

Le mercredi, les cours se terminent à 12h15; le vendredi à 15h15.

Les horaires des cours doivent être scrupuleusement respectés.

Les enfants seront présents dans la cour cinq minutes avant le début des cours. Nous insistons pour que les enfants arrivent à l'heure, même à l'école maternelle, afin de leur permettre de débiter la journée dans les meilleures conditions.

Vacances et congés

Rentrée scolaire	lundi 29 août 2022
Fête de la Communauté française	mardi 27 septembre 2022
Congé d'automne	du lundi 24 octobre 2022 au vendredi 4 novembre 2022
Commémoration du 11 novembre	vendredi 11 novembre 2022
Vacances d'hiver	du lundi 26 décembre 2022 au vendredi 6 janvier 2023
Congé de détente	du lundi 20 février 2023 au vendredi 3 mars 2023
Lundi de Pâques	lundi 10 avril 2023
Vacances de printemps	du lundi 1 ^{er} mai 2023 au vendredi 12 mai 2023
Congé de l'Ascension	jeudi 18 mai 2023
Lundi de Pentecôte	lundi 29 mai 2023
Les vacances d'été débutent le...	samedi 8 juillet 2023

Les frais scolaires

Toutes les fournitures scolaires sont distribuées gratuitement aux enfants.

Vous seront demandés...

1 À l'école maternelle :

- Un cartable vide.
- Les effets personnels de votre enfant : les langes, les vêtements de rechange, le doudou, ...
- Les activités culturelles et sportives sont prises en charge par l'école. Néanmoins, il est possible qu'une participation de quelques euros (7€ maximum par an) vous soit réclamée afin d'accéder à la cafétéria, par exemple.

2. À l'école primaire :

- Un cartable vide.
- Pour le cours d'éducation physique : un sac en toile, un T-shirt, un short ou un leggin, des baskets.

- Pour le cours de natation : un maillot, un bonnet et un essuie. Chaque entrée à la piscine vous est facturée 1,30€.
- Les classes de dépaysement en 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} années : 180€ maximum. En cas de difficultés financières, la direction se tient à votre disposition pour vous accorder des facilités de paiement.
- Les activités culturelles et sportives sont prises en charge par l'école. Néanmoins, il est possible qu'une participation de quelques euros (7€ maximum par an) vous soit réclamée afin d'accéder à la cafétéria, par exemple.

Le journal de classe, la farde d'avis et le cahier de communication

Ces outils constituent un lien important entre l'école et la famille. Merci donc de prendre connaissance des informations importantes qui s'y trouvent quotidiennement et de les signer. Votre signature nous assurera que les informations vous sont bien parvenues.

La commande des repas

Dans la farde d'avis, divers documents attendent votre lecture et votre signature.

Parmi ceux-ci, le « **bon de commande des services scolaires payants du mois de septembre** ».

Merci de respecter la date à laquelle il doit être remis au titulaire de votre enfant ! Les commandes déposées en retard ne pourront plus être acceptées ; sauf en cas d'absence de votre enfant pour maladie, un



contact avec l'école est alors demandé. Chaque fin de mois, vous recevrez la facture détaillée relative aux frais des services utilisés dont les tarifs sont les suivants :

- Repas :

Repas chaud maternel : 3,15 €

Petit repas chaud / froid – primaire : 3,60 € pour les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} année primaire

Grand repas chaud / froid – primaire : 3,80 € dès la 3^{ème} année.

- Potage : 0,60 €

Pour nous venir en aide dans la gestion comptable, nous insistons pour que vous honoriez cette facture dans les délais proposés ; si pour des raisons exceptionnelles, cela ne pouvait s'effectuer, il convient de nous en informer.

Réunion d'information

Dans les jours qui viennent, chaque titulaire vous conviera à une réunion d'information qui vous permettra de prendre connaissance des différents aspects de la vie de la classe de votre (vos) enfant(s).

Rencontres – Bilan des apprentissages de votre enfant

À l'école maternelle

Trois rencontres sont organisées durant l'année scolaire.

À l'école primaire

À 3 reprises, les enseignants et votre enfant vous présenteront le dossier d'apprentissage.

Parcours 1 → la semaine du 28/11/22

Parcours 2 → la semaine du 20/03/23

Parcours 3 → la semaine du 26/06/23 pour les P6, la semaine du 03/07/23 pour les autres classes.

Les parents peuvent rencontrer les directrices ainsi que les enseignants sur rendez-vous. N'hésitez pas à nous contacter.

Journées pédagogiques

Plusieurs journées pédagogiques sont réparties durant l'année scolaire. Durant ces journées, les cours sont suspendus.

À l'heure actuelle, nous ne connaissons pas les dates des formations. Elles vous seront communiquées en temps utile.

Un accueil est assuré à l'école, aux conditions suivantes

- La journée : 5,00 € pour le premier enfant.

2,50 € pour le second

Gratuité à partir du 3^{ème} enfant.

- La demi-journée : 2,50 € pour le premier enfant.

1,25 € pour le second

Gratuité à partir du 3^{ème} enfant.

Les collations saines

Dans le souci d'une éducation à la santé, notre équipe vous invite à respecter scrupuleusement ces quelques consignes concernant les collations à l'école.

- Les berlingots de jus contiennent beaucoup de sucre, produisent une énorme quantité de déchets et ne désaltèrent pas. Ils ne sont donc plus acceptés dans nos classes. Les enfants peuvent boire de l'eau fraîche en classe quand ils le désirent.

- Merci d'éviter chips, sucettes, bonbons, barres de chocolat ou autres aliments ne constituant pas "une collation saine". Nous vous demandons donc de prévoir : fruits, légumes, produits laitiers, biscuits secs,...

Sécurité

Pour des raisons de sécurité, les enfants qui quittent l'école seuls doivent posséder une carte de sortie. À cet effet, les parents compléteront le formulaire d'autorisation accessible sur notre site.



Il est interdit de reprendre un enfant sans l'accord écrit de ses parents et sans nous le signaler !

Chacun aura à cœur de toujours fermer correctement la grille, sans oublier de la bloquer en abaissant la partie mobile supérieure !!!

Parking interdit !

L'entrée par la Rue de l'Invasion est strictement réservée aux piétons, aux cyclistes, aux bus du transport scolaire, aux fournisseurs, aux véhicules du personnel de l'école et de la Ville, **comme l'indique le panneau de signalisation** situé au bas de la rampe d'accès.

Il est donc interdit de monter sur le rond-point à tout moment de la journée et par tous les temps ☺. Inutile donc d'invoquer une averse ou un retard pour franchir les barrières même si celles-ci sont ouvertes !

Les parents doivent utiliser le parking situé Rue Haute, face à l'église ou le Kiss and ride, très facile.

En respectant ces consignes, vous participez à la sécurité de tous les enfants de notre école.

L'école décline toute responsabilité en cas d'accident survenu par suite du non-respect de cette règle.

Les enfants qui viennent à vélo doivent garer celui-ci à l'endroit prévu et le protéger par un cadenas.



Accueil des enfants en dehors des cours

Un accueil est organisé par le personnel de l'Intercommunale sociale du Brabant Wallon (ISBW) et par des accueillants de la Ville.

Chaque enfant recevra un badge qu'il faudra scanner aux bornes à l'arrivée et au départ de l'accueil.

L'accueil est gratuit 60 minutes avant le début des cours et 60 minutes après la fin des cours.

Le matin :

- de 7h à 7h40 : 0,60 euros par 1/2h entamée
Sur demande justifiée par une attestation de travail des parents, possibilité d'accueil à partir de 6 heures.
- de 7h40 à 8h40 : gratuit

Le soir :

- de 15h30 à 16h30 : gratuit
- de 16h30 à 18h00 : 0,60 euros par 1/2h entamée
Sur demande justifiée par une attestation de travail des parents, possibilité d'accueil jusqu'à 22 heures.

Le mercredi midi :

- de 12h15 à 13h15 : gratuit
- de 13h15 à 18h : 0,60 euros par 1/2h entamée

Voir les modalités de paiement et de réservation sur le formulaire qui sera fourni par l'ISBW.
Responsable : Manon Petit 0473 98 09 21

Étude du soir

Afin d'accompagner vos enfants pour effectuer leurs travaux scolaires, nous organisons une étude gratuite tous les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30.

Durant ce moment, vos enfants sont soutenus par un enseignant et l'éducateur de l'école, mais aussi par des étudiants du « Sac de billes », un kot à projets de Louvain-la-Neuve.

Bus scolaire

- Auprès de M Albert, un formulaire d'inscription doit être complété par les parents dont les enfants prennent le bus.
- **Toute modification (changement de trajet, décision de ne plus emprunter le bus...) doit être immédiatement signalée au secrétaire.**
- L'élève qui n'a pas atteint l'âge de 12 ans au premier jour du trimestre concerné bénéficie du transport gratuit. Une réduction sur le prix de l'abonnement est accordée aux enfants membres d'une famille nombreuse (après réception par le TEC d'une copie de la carte de réduction –en cours de validité- au nom de l'enfant).
- En fin de journée, les enfants attendent le bus dans la cour.



Composition du Conseil de Participation

Délégués du Pouvoir Organisateur :
Galban-Lecléf Annie
Buelens Marcel
Guillaume Sylvie / Daveloose Sylvie

Représentants du Personnel d'éducation désignés parmi les membres de l'équipe.

Sophie Vanderborght

Isabelle Royer

2 enseignantes primaires non désignées à l'heure actuelle.

Représentants des parents :

Patricia Vincent, Maman de Jules-Antoine (P5)

Marie Bullens, maman de Joséphine (P6)

Association des Parents

Il existe, au sein de l'école, une « Association de Parents » (AP) affiliée à la FAPEO (Fédération des Associations des Parents de l'Enseignement Officiel). Tous les parents dont un enfant fréquente l'école sont membres de l'Association.

★ Nous contacter : apblocry@gmail.com

Notre site sur le web : www.apblocry.be

Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/apblocry>

Comité de l'AP de Blocry (à compléter avec tous les volontaires !)

Présidente : Patricia Vincent	
Secrétariat : Marie Bulens	
Trésorier : Marie Bulens	

Les dossiers suivis et les activités organisées par l'Association :

- La sécurité aux abords de l'école et le Plan de Déplacements scolaires.
- L'accueil extrascolaire
- Les repas scolaires
- Le souper de l'école
- Les soldes solidaires
- Les réunions régulières tout au long de l'année scolaire, ouvertes à tous les parents.

Quelques dates à retenir : Soyez les bienvenus !

- Le Souper → le 25 mars 23
- Les Soldes solidaires d'automne → les 18 et 19 novembre 23
- Les Soldes solidaires de Printemps → À déterminer
- Notre grande fête → le samedi 22 avril 23

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre famille, une excellente année scolaire.

En vous remerciant de la confiance que vous nous accordez, nous vous prions de croire,

Madame, Monsieur, Chers Parents, à notre entier dévouement.

Pour l'Équipe éducative,

Sylvie Guillaume

Sylvie Daveloose